

MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER L'EFFICACITÉ COLLECTIVE

*Certification "Manager des équipes et piloter l'efficacité collective" délivrée par SCYFCO
enregistrée au RS sous le numéro RS6626 en date du 31/05/2024.*

A l'issue de la formation vous aurez développé vos compétences en management et pilotage d'équipe pour gagner en efficacité collective.

Durée: 42.00 heures (6.00 jours)

Profils des apprenants

- Dirigeants
- Managers
- DRH
- Responsables

Prérequis

- Les candidats doivent avoir une expérience en tant que manager / responsable d'équipe ou être un professionnel amené à exercer des responsabilités au sein d'une équipe-projet.

Compétences attestées :

1. Instaurer une démarche participative au sein d'une équipe-projet en organisant l'analyse de la situation, en identifiant les enjeux et en posant un objectif commun afin de susciter l'engagement de ses collaborateurs.
2. Prendre des décisions managériales en s'appuyant sur une démarche collaborative et en définissant les conditions d'exercice de la responsabilité et de la liberté d'action de chaque partie prenante du projet afin d'atteindre l'objectif fixé.
3. Réaliser une action collective au service du projet en adoptant une posture professionnelle adaptée, stable, et en tirant parti des expériences passées afin de mener efficacement le projet vers son achèvement.

Accessibilité et délais d'accès

La formation préparant à la certification est ouverte aux personnes en situation de handicap. L'OF a signé la Charte de l'accessibilité de l'Agefiph
2 semaines

Programme créé le : 9 janvier 2026

Objectifs pédagogiques

- Instaurer une démarche participative au sein de votre équipe projet en organisant l'analyse de la situation, en identifiant les enjeux et posant l'objectif posé afin de susciter l'engagement de vos collaborateurs.
- Prendre des décisions managériales en s'appuyant sur une démarche collaborative et en définissant les conditions d'exercice de la responsabilité et de la liberté d'action de chaque partie prenante du projet afin d'atteindre l'objectif fixé.
- Réaliser une action collective au service du projet en adoptant une posture professionnelle adaptée, stable, et en tirant parti des expériences passées afin de mener efficacement le projet vers son achèvement.

Contenu de la formation

- J1 - Adopter une posture managériale favorisant l'engagement au sein d'une équipe-projet
 - Prendre conscience de son rôle et de sa posture de manager dans un contexte d'équipe-projet

Com'on Harmonie | 42 rue de Vienne Coulaines 72190 | Numéro SIRET : 88985059000015 |
Numéro de déclaration d'activité : 52720187472 (auprès du préfet de région de : Pays de la Loire)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

- Identifier les impacts de son mode de fonctionnement sur l'engagement des collaborateurs
- Adapter sa communication managériale aux interlocuteurs
- Identifier les leviers de motivation individuels
- Anticiper et réguler les comportements sous stress dans un cadre professionnel
- J2 - Ajuster sa communication managériale pour maintenir l'engagement des collaborateurs dans le projet
 - Approfondir l'adaptation de sa communication managériale
 - Identifier les besoins de reconnaissance des collaborateurs
 - Maintenir l'engagement dans des contextes de pression ou de tension
 - Réguler les interactions managériales en situation de stress
 - Favoriser un climat propice à la coopération dans l'équipe-projet
- J3 - Analyser une situation d'équipe-projet et identifier les enjeux pour poser un objectif commun
 - Analyser une situation d'équipe-projet (ressources, contraintes, contexte)
 - Identifier les enjeux humains, organisationnels et opérationnels du projet
 - Clarifier les attentes et les objectifs du projet
 - Poser un objectif commun cohérent avec la situation analysée
 - Partager l'analyse avec l'équipe dans une démarche participative
- J4 - Définir le cadre managérial et les conditions de la prise de décision collaborative
 - Définir le rôle du manager dans la conduite du projet
 - Clarifier les rôles, responsabilités et niveaux d'autonomie des parties prenantes
 - Poser un cadre managérial favorisant la coopération
 - Structurer la prise de décision dans une démarche collaborative
 - Gérer les situations difficiles, l'erreur et la faute dans un cadre professionnel
- J5 - Réaliser une action collective au service du projet dans une démarche collaborative
 - Mobiliser la responsabilité individuelle et collective au service du projet
 - Conduire une action collective alignée avec l'objectif du projet
 - Prendre des décisions managériales s'appuyant sur la démarche collaborative
 - Ajuster l'action collective en fonction des retours et contraintes
 - Conduire un retour d'expérience collectif
- J6 - Tirer parti des expériences passées pour consolider la conduite de l'action collective
 - Analyser une ou plusieurs expériences managériales passées
 - Identifier les enseignements transférables à de futurs projets
 - Formaliser les apprentissages issus de l'action collective
 - Définir des axes de progrès individuels et managériaux
 - Se préparer à l'évaluation et à la certification RS6626

Certification

Modalités d'obtention de la certification :

1) Modalités d'évaluation

Les épreuves d'évaluation certificative sont organisées dans les 7 jours qui suivent la formation.

Elles se composent de trois parties :

- Mise en situation professionnelle devant un jury de 2 professionnels
- QCM
- Analyse réflexive

2) Modalités d'obtention de la certification

Chaque modalité d'évaluation fait l'objet d'un score pondéré de la manière suivante :

- M1 Mise en situation professionnelle résolution de problème : 60%
- M2 Analyse réflexive : 30%
- M3 QCM : 10%

Pour valider la certification, un score de 50% total pondéré est requis.

Les résultats de l'évaluation certificative sont communiqués dans les 7 jours qui suivent sa réalisation.

En cas de réussite, la certification sera délivrée sous les 2 mois, après étude du jury de certification.

Com'on Harmonie

42 rue de Vienne

72190 Coulaines

Email : sandrine@comonharmonie.fr

Tel : +33626534339



En cas de non-admission, un processus de rattrapage est accessible pour les candidats.

Des voies de recours :

Le candidat qui souhaite déposer un recours doit le faire par courriel ou lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de la direction du Certificateur, dans un délai de deux mois, après le jury de certification.

Dès réception d'une demande de recours, le Certificateur analyse la demande, s'appuie sur le PV de jury, et s'engage à apporter une réponse dans un délai de 2 mois.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Chef d'entreprise depuis mes 26 ans, j'ai managé mon équipe de salariés durant 20 ans.

J'ai également géré un groupe de chef d'entreprise dans le cadre d'un réseau d'affaires.

Certifiée en Process Communication Model® un outil scientifique de gestion de soi et des relations depuis 2018, je suis également certifiée à l'outil AEC DISC.

Je suis également certifiée en facilitation des Dynamiques et de l'Intelligence Collective.

Je mets mon expérience professionnelle au service des animations afin d'amener une vision terrain indispensable à la transmission de compétences opérationnelles.

Modalités pédagogiques

Présentiel

Ressources pédagogiques et techniques

- Pédagogie 70% participative, 30% théorique
- Affichage de visuels pour utilisation à tout moment de la formation.
- Supports ppt, vidéos, paperboard
- Jeux de cartes pour appropriation des connaissances en échanges interactifs
- Mises en situations selon cas concrets proposés par les participants
- Jeux de rôles pour s'entraîner après une théorie
- Brainstorming de groupe
- Plan d'action personnel que chacun rédige pour l'ancrage post formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation pré-formation
- Feuilles d'émargement
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Certification

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de réussite

Taux de satisfaction